



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# LE FONDS VERT

## Découvrez une série de courtes vidéos,

des informations utiles  
pour lancer vos projets !

*Cliquez ici*



Annoncé le 27 août 2022 par la première ministre Élisabeth Borne et effectif depuis début janvier, le fonds vert est un dispositif inédit pour **accélérer la transition écologique dans les territoires.**

**Doté de 2 milliards d'euros** de crédits déconcentrés aux préfets, dont **72 millions d'euros en Bourgogne-Franche-Comté**, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines :

**PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE,  
ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.**

Ces trois axes d'action se découpent en 14 mesures (dont 11 concernent notre région).